MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Arrêté
portant composition de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels exerçant des fonctions techniques ou administratives

Le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'État ;

Vu l'arrêté du 10 février 2009 instituant des commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard de certains agents non titulaires au ministère chargé de l'agriculture ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats du 8 décembre 2022 pour le renouvellement de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions techniques ou administratives de catégorie A ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats du 8 décembre 2022 pour le renouvellement de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions techniques ou administratives de catégorie B et C ;

Vu les désignations des organisations syndicales habilitées à le faire ;

Arrête :

Article 1er

La composition de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions techniques ou administratives est fixée ainsi qu'il suit :

A – Représentants de l'administration

Membres titulaires

- Monsieur Xavier MAIRE, chef du service des ressources humaines ;
- Monsieur Laurent BELLÉGUIC, sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération ;
- Monsieur Arnaud SCOLAN, adjoint au sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération ;
- Monsieur Jean-Luc LINARD, inspecteur général chargé de l'appui aux personnes et aux structures ;
- Madame Stéphanie LOUCHEZ, cheffe du bureau du pilotage des emplois ;
- Madame Anne-Sigrid FUMEY, cheffe du bureau de gestion des personnels contractuels ;
- Madame Isabelle SARTHOU, cheffe du bureau des dotations et des compétences ;
- Madame Lorraine SAYE, adjointe à la cheffe du bureau de gestion des personnels contractuels ;
- Madame Jeanne DELAMOTTE, chargée de mission au sein du bureau de gestion des personnels de catégories B et C ;
- Monsieur Thomas BOILLEY, chargé de mission au sein du bureau de gestion des personnels enseignants et de la filière formation – recherche ;

Membres suppléants

- Madame Nadine RICHARD-PEJUS, adjointe au chef du service des ressources humaines ;
- Madame Virginie CHENAL, adjointe au sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération ;
- Monsieur Laurent DEVILLIERS, assesseur du doyen de l'inspection de l'enseignement agricole ;
- Madame Christine GUERIN, inspectrice générale chargée de l'appui aux personnes et aux structures ;
- Madame Eléonore LEFEBVRE, adjointe à la cheffe du bureau du pilotage des emplois et des compétences ;
- Monsieur Amaury TIBERGHIEN, adjoint à la cheffe du bureau de gestion des personnels contractuels ;

- Monsieur Stéphane JACOB, chargé de mission au sein de la sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération ;
- Monsieur Pascal COSSARD, adjoint au chef du bureau de l'administration des personnels ;
- Madame Azucena DENIS, chargée de mission au sein du bureau de gestion des personnels contractuels ;
- Madame Nastasia PEDANOU, chargée de mission au sein du bureau de gestion des personnels contractuels.

B - Représentants des organisations syndicales

1) Collège de la catégorie A

Membres titulaires

- Madame Pascale HOMOLLE-LOTTEAU (CAP CCP Unis pour tous) ;
- Madame Muriel MAHE (CAP CCP Unis pour tous) ;
- Monsieur Jacques MOINARD (CAP CCP Unis pour tous) ;
- Madame Muriel VAUTIER (L'Elan commun) ;
- Monsieur Valentin MERONVILLE (FO Agriculture).

Membres suppléants

- Madame Agnès GIRAUD (CAP CCP Unis pour tous) ;
- Monsieur Jonathan PIERRE (CAP CCP Unis pour tous) ;
- Monsieur Frédéric REYMONDON (CAP CCP Unis pour tous) ;
- *En attente* (L'Elan commun) ;
- Monsieur Florentin VERMERSCH (FO Agriculture).

2) Collège des catégories B et C

Membres titulaires

- Monsieur Baptiste CHAUVIN (L'Elan commun) ;
- Monsieur William HAMY (L'Elan commun) ;
- Madame Anne-Sophie KURZYDLO (FO Agriculture) ;
- Madame Marine GOMES (CAP CCP Unis pour tous) ;
- Madame Henriette RUGGERI (UNSA Fonction Publique).

Membres suppléants

- Monsieur Romain BERNARD (L'Elan commun) ;
- Monsieur Aurélien DA SILVA ABREU (L'Elan commun) ;
- Madame Mélanie RYCKEMBUSCH (FO Agriculture) ;
- Madame Saliha BOUADLA (CAP CCP Unis pour tous);
- Monsieur Guillaume CHEVREAU (UNSA Fonction Publique).

Article 2

L'arrêté du 14 juin 2023 désignant les représentants de l'administration et les représentants des personnels au sein de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions techniques ou administratives est abrogé.

Article 3

La secrétaire générale du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin Officiel du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire*.

Fait le, 05 OCT. 2023

Le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire,
Pour le ministre et par délégation,

Le sous-directeur de la gestion des carrières
et de la rémunération

Laurent BELLEGUIC